



BULLETIN MUNICIPAL

« L'Echo d'Etalans »

N° 51

La Vie et les activités de la commune

Etalans sur le net : <http://www.etalans.com>

ETAT CIVIL

NAISSANCE

25 Janvier 2004 : Loïse LOMBARDOT

DECES

Janvier 2004: M Robert VIENNET.

Erratum :

Dans les vœux du maire du mois de janvier 2004, il y a lieu de lire 12 (douze) dernières parcelles du nouveau quartier Sous-Oupans et non pas 13 (treize).

AGENDA

Don du sang :

Il se déroulera les :
9 mars , 13 mai ,et 15 juillet 2004.

en la salle des fêtes de NODS de 16 heures à
19 heures 30.

Secrétariat de Mairie : fermé du Lundi 1^{er} Mars 2004 au Samedi 06 Mars 2004.

Ouvert les Samedi 20 Mars, et 17 Avril 2004 de 10 h à 12 h.
Les autres jours de la semaine : horaires inchangés.

OPERATION BRIOCHE

Cette année, du 31 mars au 4 avril, est reconduite l'opération brioche au profit des ADAPEI. Pour la commune d'ETALANS, nous recherchons des volontaires pour la vente. Ceux et celles d'entre vous qui seraient intéressés peuvent se faire connaître auprès de M Françoise PIQUARD au 03 81 59 25 36 .

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FEVRIER 2004

Tous les membres sont présents sauf Pierre PATER excusé.

I COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Compte-rendu de la réunion du 04/02/2004

Retour de la DDE :

PERRIER Jean-Luc : avis favorable pour une maison d'habitation.

FONT Guy : avis favorable pour pose de panneaux vitrés coulissants.

FLEURY Jean-Michel : avis favorable pour un abris de pâture.

PETON Philippe : avis favorable pour une véranda.

M MENETRIER : lotissement de 4 parcelles : avis favorable avec prescriptions particulières.

GAUTHIER Olivier - RENOUD Cécile : avis favorable pour une maison d'habitation.

Départ vers la DDE (avis de la commune) :

M BORELLA : prolongation de CU, avis favorable

Famille TOURNOUX Jean : 4 demandes de CU parcelle (vers le bar-restaurant) : précisez les accès et les raccordements envisagés : avis favorable

SCHMITT Marc : piscine encastrée dans une terrasse (côté champs) : préconisations habituelles pour les piscines : traitement de l'eau avec épandage sur le terrain : avis favorable.

CAS : extension d'un bureau à côté de l'entrée actuelle du CAS : avis favorable

GREUILLET Régis : demande de permis modificatif concernant l'implantation des bâtiments : avis favorable.

Déclaration de travaux

BICHET Marcel :

mise en place d'une murette : accordée, conformément à l'alignement imposé par la DDE.

en complément, modification d'un débord de toit et démolition d'une fenêtre : avis favorable.

MARGUIER Claude : mise en place d'une clôture autour de sa propriété : avis favorable.

Zone d'activités : 6 demandes liées à l'approbation du PLU.

Préparation d'une future réunion concernant la sécurité dans la commune.

PLU : le projet doit être modifié pour prendre en compte les remarques de la DDE et de la DIREN.

Invité à la réunion du conseil municipal :

M Christian TERREAUX pour :

explications apportées concernant les raisons de l'avis défavorable du PLU

modifications à réaliser pour présenter à nouveau ce projet.

Réunion intercommunale concernant la zone de Croix de Pierre le mercredi 18/02/04 à Valdahon.

II Travaux :

Cheminées de l'école et de la cure : devis de M DUPREY

Réfection du terrain de foot : divers devis proposés.

La Ruine (tranche 2) : accord de subvention de la Région de 25%.

Compte-rendu chantier d'assainissement

- rue du Chêne et rue Elysée Cusenier à réaliser par l'entreprise Vermot.

- remise en état travaux Mont de Chénérant : prévu début mars.

Travaux secrétariat : réunion le jeudi 19/02 à 20h30.

Nouveau quartier Sous-Oupans : devis d'électricité BT, entreprise Blanche retenue.

III Délibération

Demande de délibération : de la part de la société HOLCIM pour l'ouverture d'une carrière à l'Hôpital du GrosBois.

Délibération : en prévision des futures coupes de bois.

Convention avec le CDEI pour 7.700 € de travaux à réaliser.

Champs de foire : demande de M JEANGIRARD Charles pour l'achat de la parcelle libérée par M GRANDVOYNNET. Demande refusée : ce terrain est exclusivement réservé pour une implantation commerciale.

IV Divers

Nomination : d'un agent chargé de recevoir les procurations pour les élections : Raymond SCHMITT retenu.

Intercommunalité : réunion Internet (ADSL) le mardi 10/02 à Vercel

Assemblée générale : de la Confédération Paysanne le vendredi 13/02 à 14H00 à Etalans.

Maison des témoins de Jéhovah : demande de déneigement du parking : accordée selon contribution communale habituelle.

Ecole : conseil de classe le mardi 17/02.

Forêt :- Tous les lots mis en vente ont été attribués.

plantation de sapins vers l'ancienne décharge : travaux à réaliser par les chasseurs

Commission enfance : compte-rendu de réunion avec l'A.F.R

Budget de 138725 €

Suppression de 3 semaines de centre aéré en été (sur le mois d'août).

Réunion intercommunale de musique : concert le samedi 3 avril à l'église de NODS.

Assemblée générale de la troupe théâtrale la compagnie du Pontot le vendredi 20 février 2004.

La séance est levée à 00H50.

L'association des artisans et commerçants d'Etalans sera heureuse d'accueillir les nouvelles entreprises installées au village. Vous pouvez contacter M.Daniel CUSENIER au 03-81-59-21-14.

Recensement de la population en 2004 à Etalans : 1° tendances

Les éléments provisoires du recensement dans l'attente des enquêtes de l'INSEE en mars 2004 avec une projection intégrant 78 résidents au Centre d'Accueil et de Soins font apparaître en vue une POPULATION EN EVOLUTION NOTOIRE :

1999 : 925 habitants
soit + 9.6%

2004 : 1014 habitants

UN PARC IMMOBILIER EN FORTE PROGRESSION :

1999 : 351 logements recensés
soit +15.6%

2004 : 410 logements recensés

Eléments définitifs à suivre en Avril 2004.

NATHALIE COIFFURE à Etalans :

- un premier bilan encourageant -

L'ouverture du salon de coiffure au 11 rue Elisée Cusenier cet automne 2003 a été accueilli avec grande satisfaction par les habitants d'Etalans et des environs. Après 5 mois d'activités, nous avons rencontré Nathalie.

- Nathalie, pouvez-vous vous présenter rapidement ?

Je suis originaire de Saules, fille de Jacques et Annie ULAS, j'ai 26 ans. J'ai 7 années d'expérience dans différents salons et le projet d'installation à mon compte me trottait dans le tête depuis longtemps

- Pourquoi avoir choisi Etalans ?

J'ai saisi l'opportunité de location de ces locaux bien aménagés suite à la proposition d'Evelyne BUGNET-SCHNEIDER

- Vos premières impressions ?

Dès le départ à la rentrée j'ai senti que ce service correspondait bien aux besoins du village. Je suis tout à fait satisfaite et le premier bilan est même au delà de mes espérances.

- Quelle est la clientèle du salon ?

La clientèle est, effectivement très variée (hommes, femmes, enfants et personnes âgées). J'ai constaté que ce service de proximité était très attendu par les personnes du 3° âge. Par ailleurs, les enfants du village viennent fréquemment se faire coiffer tout seuls.

- Quelles sont les horaires d'ouverture ?

Mardi, mercredi, jeudi : de 9 à 12 heures et de 13 heures à 19 heures 30.

Vendredi : journée non-stop de 9 heures à 19 heures 30., Samedi de 08h00 à 16h30.

Le salon est fermé le lundi.

Les horaires permettent à tout public de trouver une tranche horaire qui lui conviennent. J'ajoute que la clientèle est bien sûr d'Etalans mais aussi des villages voisins, en particulier, le plateau de la Barêche. Rappelons le numéro de téléphone : 03-81-59-32-89

Nathalie sera heureuse de vous accueillir avec le sourire.



Ajoutons que Nathalie a immédiatement adhéré à l'association des artisans et commerçants d'Etalans qui l'a élue vice-présidente lors de la dernière assemblée générale (le nouveau président élu étant Daniel CUSENIER)
BON VENT A NATHALIE

*Propos recueillis par Didier SCHMITT
et Jean-Marie ROUSSEL*

Nettoyage de printemps :

Rendons notre village plus propre en le débarrassant de tous ces objets inutiles qui encombrant nos talus, trottoirs, espaces environnementaux ; Pour cela la commission environnement – embellissement propose de s'associer à la journée nationale de l'environnement.

A Etalans elle est programmée le samedi 20 mars 2004, RDV à 09h00 devant la mairie où des sacs et des gants vous seront remis, suivant le nombre de volontaires des secteurs plus ou moins vastes seront répartis par équipes. Un petit « en cas » sera servi à tous vers midi, nous vous attendons nombreux ! En cas de (très) mauvais temps l'opération sera reconduite au 3 avril.

La commission.

Sacrée neige.... Ou neige sacrée ?

Eh oui elle tombée cet hiver en trois fois, pour l'instant... aux bons moments. Pendant les fêtes et à la fin janvier et février de quoi faire le bonheur des skieurs ou lugeurs sans raboter les taupinières ! mais aussi pour gêner ! Une gêne non pas sur les routes et les rues de la commune, puisque que chacun s'accorde à dire qu'elle sont correctement dégagées, mais sur le bord des routes, aux entrées / sorties des garages ou des chemins privés. Le chasse neige ne sait pas faire la

différence en ce qui concerne les accès privés. Il évacue partout la poudreuse qui donne tant de plaisir pour la « glisse » et s'il n'est pas agréable d'avoir à enlever le matin un « bourrelet » au bout de son chemin, ce serait encore plus rageant de ne pas avoir de routes ouvertes ! Pensons à ceux qui les empruntent régulièrement pour les besoins de leur service. Mais puisque cette neige tant attendue par certains ne tombe pas seulement sur les pistes, mais aussi dans les rues, soyons bons joueurs acceptons la ou elle tombe... et enlevons la ou elle nous gêne...

R SCHMITT.

INFO FLASH :

Quatre bennes à verre sont installées dans la commune, (gare, champ de foire, salle des fêtes et Oupans). Chacun peut les utiliser à son gré pour le dépôt de tout contenant en verre.

Précision est formulée par la société SOLOVER chargée de l'enlèvement et du traitement du verre :

- **Enlever les armatures métalliques des bords**
- **les bouchons sur les bouteilles.**

Rappel est fait de ne pas déposer **d'autres déchets que le verre.** Merci à chacun de bien vouloir faire l'effort nécessaire.